

MARE NOSTRUM enregistre son document de base auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

1^{ère} étape de son projet d'introduction en bourse

- **Un acteur reconnu du travail temporaire, du recrutement, de la formation et du portage salarial/mobilité professionnelle dédié aux PME**
- **Une capacité unique à répondre à des besoins très spécifiques au travers d'une offre multimarque et innovante au plus près des bassins d'employabilité**
- **Un groupe détenu à 100% par ses fondateurs, un développement autofinancé depuis la création**
- **Une dynamique de croissance organique forte de 23% qui surperforme le marché¹ (+ 11%) pour un chiffre d'affaires de 109 M€ en 2017**

Grenoble, 24 janvier 2019. Mare Nostrum, acteur global et innovant de la gestion des ressources humaines pour les PME, annonce l'enregistrement de son Document de Base par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I.19-002 en date du 23 janvier 2019.

L'enregistrement du Document de Base constitue la première étape du projet d'introduction en bourse de Mare Nostrum sur le marché Euronext Growth à Paris, sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le Prospectus relatif à l'opération.

Nicolas Cuynat, Président Directeur Général de Mare Nostrum, déclare : « *En l'espace de 15 ans, Mare Nostrum est devenu l'un des premiers acteurs de l'externalisation des ressources humaines du Sud de la France. Nos implantations et la relation très forte que nous entretenons avec les entreprises, les intérimaires et les collectivités nous ont permis de créer une dynamique solide de développement, mêlant innovation, valeur ajoutée et efficacité. Notre plan de développement est ambitieux à l'image de la forte croissance que nous avons déjà su réaliser. En entrant en Bourse, nous formons le projet de créer l'acteur incontournable des Ressources Humaines pour les PME.* »

Une offre à forte valeur-ajoutée dédiée aux PME

Fondé en 2004, le Groupe Mare Nostrum propose une **offre sur-mesure de gestion des ressources humaines dédiée aux PME**. Son savoir-faire historique en travail temporaire est complété par des expertises pointues en recrutement, formation et portage salarial/mobilité professionnelle.

Mare Nostrum propose ainsi une **offre multimarque fine et profilée pour les besoins clients** qui lui assure une qualité de services à forte valeur ajoutée avec des candidats/intérimaires experts dans leur domaine. Cette offre différenciante lui permet de répondre parfaitement aux demandes de ses **8 500 clients actifs**.

¹ Marché du Travail temporaire en France - Source Prism' emploi

Le Groupe dispose de **96 implantations commerciales** en France et à l'international (Portugal, Roumanie et Pologne) le plus souvent positionnées sur des zones délaissées par les majors. Ce réseau d'agences de proximité est caractérisé par son implantation dans la vie associative, économique et sportive locale. Elle permet au Groupe d'être au plus près des candidats et d'avoir une parfaite connaissance des besoins clients.

La **flexibilité et la réactivité** du Groupe lui permettent de répondre et d'anticiper parfaitement les mutations actuelles du marché du travail.

Une capacité unique à répondre à des besoins très spécifiques

La forte différenciation du Groupe réside dans sa volonté historique de profiler des offres sur-mesure pour fournir une main d'œuvre hautement qualifiée sur des métiers très spécifiques.

Au travers de sa marque **Altitudes Facilities**, dédiée au secteur de la montagne et les milieux extrêmes, le Groupe répond notamment à la problématique de saisonnalité des stations de ski en proposant des candidats formés capables de travailler l'été (entretien route ou du matériel...) et l'hiver (conducteur d'engin de déneigement, pisteur...).

De même, pour les grands chantiers nationaux et internationaux, Mare Nostrum recrute, forme et accompagne la mobilité de candidats pour des missions de longue durée via sa marque **Grands Travaux Facilities**.

Véritable atout concurrentiel, Mare Nostrum a également démontré sa **capacité à recruter des profils pénuriques à l'international** afin de satisfaire la demande française. Par ce biais, le Groupe favorise la mobilité intra-européenne en proposant aux candidats un accompagnement complet et des contrats en droit français. Chaque année, près de 400 à 600 personnes issues de ce sourcing sont employées par le Groupe en France.

Une gouvernance stable et pérenne, un management engagé

Mare Nostrum est **détenu à 100% par ses fondateurs et leurs familles**. Les dirigeants du Groupe, Nicolas Cuynat, Thierry de Vignemont, Frank Hueber et Didier Cuynat, disposent d'une solide expérience professionnelle dans le monde de l'intérim et partagent les mêmes valeurs humaines. Par ailleurs, les managers des filiales sont tous associés au capital permettant ainsi au Groupe d'allier fidélisation et implication de sa force opérationnelle.

Fidèle à cette philosophie, Mare Nostrum a procédé, en décembre 2018, à l'émission, d'obligations convertibles pour un montant global de 2.220.000€ souscrites, d'une part, par les managers du Groupe et, d'autre part, par un partenaire commercial de la Société. Ces obligations ne portent pas d'intérêts et seront exigibles de manière anticipée dans le cadre de l'introduction en Bourse (avec obligation pour chaque Obligataire de souscrire à l'Offre par compensation de sa créance obligataire) et sans aucune prime de conversion. Ces obligations convertibles sont assorties de bons de souscription d'actions dont le nombre sera déterminé au moment de l'augmentation de capital à intervenir dans le cadre de l'introduction en Bourse².

² Chaque obligation convertible donnera droit à un nombre d'actions calculé en fonction (i) du prix final retenu dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, étant précisé que la compensation en ce cas interviendra à l'occasion et dans les conditions de l'émission réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et sous réserve de sa réalisation définitive, ou (ii), à défaut d'introduction en bourse de la Société, sur la base des méthodes de valorisation de la Société telle que retenues dans le cadre d'opérations de restructuration préalables. A chaque obligation convertible sont attachés des bons de souscription d'actions dont le nombre sera égal à celui des actions nouvelles émises lors de la compensation de la créance obligataire devenue exigible dans le cadre de l'introduction en Bourse.

Mare Nostrum, une croissance rentable solide qui surperforme le marché

Ce positionnement ciblé permet à Mare Nostrum d'afficher depuis sa création une **croissance forte de son activité qui surperforme le marché**¹. En 2017, le chiffre d'affaires s'inscrit à 109 M€ et enregistre 23 % de croissance organique dans un marché de l'intérim¹ qui progresse pour sa part de 11% sur la même période. Cette bonne tendance s'est confirmée sur le 1^{er} semestre 2018 avec un chiffre d'affaires de 68,8 M€ en progression de 37% dont 20% de croissance organique.

Sur l'exercice 2017, le résultat d'exploitation s'inscrit en forte progression à 4 M€ et représente 4% du CA. A l'image de ces performances, le Groupe qui dispose de fondamentaux solides et d'une situation financière saine, s'inscrit dans un schéma de croissance dynamique et durable.

Une ambition claire : devenir l'acteur incontournable des RH pour les PME

Cette introduction en Bourse va doter Mare Nostrum des moyens nécessaires pour intensifier son développement et le déploiement de nouvelles offres.

Le Groupe ambitionne de devenir l'acteur incontournable des solutions RH pour les PME. Pour se faire, il prévoit **d'étendre son expertise en Travail temporaire à de nouveaux secteurs**, tels que la logistique/transport et le médical/paramédical, et de **renforcer son sourcing à l'international** avec l'ouverture de nouveaux pays (Espagne, pays de l'Est...).

Pour accompagner cette accélération de la croissance organique, Mare Nostrum entend également **renforcer le Cross Selling afin de doubler le nombre de clients multimarque**. Avec plus de 8 500 clients captifs, seulement 10% utilisent 2 marques du Groupe actuellement, ouvrant ainsi un important potentiel de développement. A cet effet, le Groupe va **développer des solutions clés en main**, à l'image de son offre Aer'ness dans les métiers du drone, et déployer ses **job stores « Terra Nostra »**, agences multimarque, qui regrouperont sur un même lieu l'ensemble de l'offre Mare Nostrum.

Par ailleurs, le Groupe prévoit d'**intensifier sa croissance externe** et de profiter de la concentration du secteur de l'intérim pour sélectionner les opportunités qui lui permettront d'étendre ses expertises à de nouveaux métiers/secteurs, d'intégrer de nouvelles technologies ou encore de se déployer sur de nouveaux pays.

Mise à disposition du document de base

Des exemplaires du document de base enregistré le 23 janvier 2019 sous le numéro I.19-002 sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de Mare Nostrum, 9 avenue de Constantine 38100 Grenoble, France. Le document de base peut être consulté sur les sites de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et de Mare Nostrum (www.mare-nostrum.eu). L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « facteurs de risques » du document de base enregistré par l'AMF.

Pour en savoir plus : www.mare-nostrum.eu

A propos de Mare Nostrum : Depuis près de 15 ans, le groupe Mare Nostrum est un acteur global de la gestion des ressources humaines spécialisé dans le travail temporaire, le recrutement, la formation ainsi que le portage salarial et la mobilité professionnelle. Le Groupe est présent sur l'ensemble du cycle de l'emploi au travers d'une offre multimarque dédiée aux PME. Son approche sur-mesure orientée clients à forte valeur ajoutée, lui permet d'afficher une croissance rentable et dynamique. Il s'appuie sur plus de 230 collaborateurs permanents, 12 000 intérimaires et près de 100 implantations commerciales (France et International).

Contacts



Investisseurs

Nicolas Cuynat

Tél : +33 (0)4 38 12 33 50

investisseurs@mare-nostrum.eu



Investisseurs

Jérôme Gacoïn / Solène Kennis

Tél : +33 (0)1 75 77 54 68

skennis@aelium.fr

Presse

Soraya Pilonchéry

Tél : +33 (0)6 20 00 62 63

spilonchery@aelium.fr

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des garanties quant à la performance future de Mare Nostrum. Ces informations prospectives ont trait aux perspectives futures, à l'évolution et à la stratégie commerciale de Mare Nostrum et sont fondées sur l'analyse de prévisions de résultats futurs et d'estimations de montants non encore déterminables. Par nature, les informations prospectives comportent des risques et incertitudes car elles sont relatives à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se réaliser dans le futur. Mare Nostrum attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière et ses résultats réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Mare Nostrum opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de Mare Nostrum, ses résultats et l'évolution du secteur dans lequel Mare Nostrum opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Mare Nostrum. Une description des événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de Mare Nostrum figure au chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de base.

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities act de 1933 (« u.s. securities act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Mare Nostrum n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities act et Mare Nostrum n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des valeurs mobilières objet du présent communiqué aux Etats-Unis.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.